

Communiqué aux médias

Neuchâtel, le 16 février 2010

### **L'EREN obtient la certification « equal-salary »**

**L'Eglise réformée évangélique du canton de Neuchâtel (EREN) est la première Eglise de Suisse à recevoir la certification « equal-salary ». Le label, remis ce matin aux représentants de l'EREN, atteste de la politique salariale équitable entre les femmes et les hommes au sein de l'organisation qui les emploie.**

En recevant la certification « equal-salary », l'Eglise réformée neuchâteloise fait œuvre de pionnier en matière d'égalité entre femmes et hommes. Certes, elle n'est pas la première dans la liste des organisations ayant obtenu le label. Mais ses prédécesseurs ne sont pas encore très nombreux : le CSEM, le World Economic Forum, la Ville de Fribourg, Montres Corum et les Services industriels de Genève. Il est certain, en revanche, que l'EREN est la première Eglise de Suisse à recevoir cette certification.

#### **Valeurs questionnées**

Pour Gabriel Bader, président du Conseil synodal, « l'Eglise réformée tient à promulguer des valeurs d'égalité. Non seulement dans les questions salariales, mais aussi dans le regard qu'elle porte sur la situation des femmes et des hommes, des jeunes et des plus âgés. L'audit d'« equal-salary » offre à l'EREN un regard critique externe qui lui permet de confirmer cette vision. »

L'égalité entre les femmes et les hommes représente un enjeu reconnu où l'Eglise réformée peut concrètement faire valoir les valeurs qu'elle défend ; la plupart d'entre elles sont marquées par une recherche d'égalité qui englobe les différentes dimensions sociales et culturelles. La politique de l'emploi de l'EREN doit permettre de proposer un cadre de travail moderne et avantageux, où les personnes employées ont la possibilité de concilier activité professionnelle et vie familiale. Bénéficiant d'un soutien financier de la Confédération au titre de la loi sur l'égalité, l'EREN a décidé de vérifier si son refus de toute discrimination s'incarne concrètement dans sa politique des ressources humaines.

#### **Améliorations**

L'audit a permis de vérifier les engagements du Conseil synodal et leurs implications pour les ressources humaines. Ainsi, la démarche de certification apporte des pistes d'amélioration qui valident divers chantiers en cours : la généralisation de bilans professionnels, l'élaboration d'une charte offrant un repère commun sur les valeurs de l'institution, la mise en place d'un dispositif pour les situations de harcèlement.

L'EREN développe une politique des ressources humaines novatrice, qui vise la meilleure adéquation possible entre les profils personnels et les besoins de l'institution. L'égalité des chances entre femmes et hommes est, par exemple, sensiblement renforcée par la mise en place de bilans annuels. Cette approche valorise en effet tous les types de compétences, favorise l'insertion et la progression professionnelle et relativise fortement des facteurs contextuels souvent invoqués pour justifier de discriminations larvées - âge, sexe, ancienneté, activité professionnelle du conjoint, etc.

Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser à :

**EREN**, Catherine Lüscher, 079 759 01 55, [catherine.luescher@eren.ch](mailto:catherine.luescher@eren.ch)

**Equal-salary**, Véronique Goy Veenhuys, 079 250 95 39, [veroniquegoy@equalsalary.ch](mailto:veroniquegoy@equalsalary.ch)